



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Les membres de l'unité Julien ratifient leur nouvelle convention collective

Québec, 23 novembre 2011- Réunis en assemblée ce samedi 19 novembre 2011, les membres de l'unité Julien à Québec se prononçaient sur l'entente de principe intervenue entre leur comité de négociation et l'employeur plus tôt dans la semaine. C'est dans une proportion de 77% que les membres ont accepté les termes de leur nouvelle convention collective.

« On avait de grandes aspirations pour nos conditions de travail et beaucoup de problèmes d'application à régler. Cette entente fait en sorte de répondre à nos objectifs, notamment avec la signature d'une clause sans précédent qui évitera toute contrainte financière à un salarié mis à pied. Non seulement, il ne perd pas son taux de salaire de son occupation, mais il reçoit en plus les augmentations qui s'y rattachent » mentionne Serge Lacasse, président du comité de négociation.

Cette entente comprend aussi une bonification des salaires moyenne de 2% par année, une amélioration des conditions de retraite anticipée, une bonification de la contribution de l'employeur au Fonds CEP, une amélioration des délais pour les affectations temporaires, une responsabilité accrue pour le comité de santé et sécurité afin d'étudier et de faire des recommandations sur les troubles musculo-squelettiques.

« Bien que nous ayons aussi fait quelques gains en ce qui concerne les salariés hors échelle, notamment la reconnaissance que leur forfaitaire est du salaire et doit être comptabilisé sur les différents avantages sociaux, nous n'avons pas pu régler leur sort définitivement et cette question demeurera une priorité pour le syndicat dans le futur. Malgré cela, il s'agit d'une très bonne entente et je tiens à féliciter les membres du comité de négociation pour leur travail acharné et dévoué » conclut Martin Lambert, représentant national des TCA et responsable de la négociation.

La nouvelle convention est rétroactive au 1^{er} novembre 2011 et se terminera le 31 octobre 2014.

-30-

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec / FTQ)

Pour plus d'information : Martin Lambert, Représentant national, TCA-Québec
Bur : (418) 622-5261, Cell. : (418) 802-6681